

90 • *Le journal de* **Boissettes**

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

3, place de Verdun 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05 - Fax : 01 64 37 08 97

Site : www.boissettes.com

JUIN 2012

Le mot du Maire

« Trimestre mouvementé ! »

Réalisation des travaux de voirie rue Brouard, création d'un futur espace végétalisé à l'une des entrées de notre village, programmation de concerts de grande qualité en notre église, expositions et représentations théâtrales salle l'École, création d'un deuxième terrain de pétanque... tous les ingrédients sont réunis pour faire de Boissettes un village dynamique à la hauteur de ses moyens.

Toutefois, un événement est venu troubler l'ordre public de notre village et la tranquillité de ses habitants : l'intrusion avec force de près de 400 caravanes, dimanche 10 juin, saccageant totalement, une fois encore, notre parcours de santé !

C'est intolérable !

Nous ne souhaitons pas que Boissettes devienne un « village étape » ou un « village de vacances », pour les gens du voyage. Face à la multiplication par cinq du nombre d'habitants, j'ai toujours eu la ferme volonté de préserver votre sécurité et la salubrité de Boissettes ; notre village étant dans l'incapacité logistique et sanitaire d'accueillir sur son territoire une affluence aussi massive.

Un arrêté préfectoral d'expulsion a donc été pris dès le lendemain de l'intrusion des gens du voyage les mettant en demeure de quitter le site dans un délai de 48 heures dès la notification de l'arrêté, au-delà de ce délai, les forces de police auraient procédé à l'évacuation forcée des résidences mobiles.

Le 15 juin dernier le Tribunal administratif de Melun a rejeté le recours en annulation de l'arrêté préfectoral formulé par la Communauté des gens du voyage ; avec pour conséquence le départ « volontaire » de la totalité des résidences mobiles au cours de l'après-midi du dimanche 17 juin. Même si leur départ est une excellente nouvelle pour notre village, n'en demeurons pas moins vigilants !

Aussi, avec mon équipe municipale, je vous propose une réunion publique samedi 23 juin à 14 h 30, salle l'École, afin d'échanger ensemble sur une nouvelle « destination » pour notre parcours de santé, pour le protéger de ce type d'intrusion et préserver la quiétude de notre village.

Enfin, en épilogue à cet événement, j'aimerais saluer l'efficacité des services de l'État, de la Police nationale de Melun et du Mée-sur-Seine et plus particulièrement l'action du Major Lalechère ; l'ensemble des interlocuteurs œuvrant en parfaite collaboration avec mon équipe municipale en liaison avec Madame Godano, Secrétaire de Mairie et Monsieur Hébert, garde champêtre.

Bel été à vous toutes et à tous !

Jean-Pierre LEGRAND

SOMMAIRE

Vie du Village : Synthèse du compte rendu du Conseil municipal du 16 mars 2012.

Boissettes dotée du haut débit d'ici à l'automne 2013.

Concert église de Boissettes samedi 30 juin à 20 h 30 de la chorale Gospel's French Voices

Brèves diverses...

Vie associative : Association « Seine-Saine » : jets-ski : vers la fin des nuisances ?

Association *Boissettes Sports et Loisirs* : dimanche 9 septembre : repas de « quartiers »,

dimanche 23 septembre : inauguration des terrains de pétanque.

Melun Val de Seine : Samedi 23 juin : journée du Développement durable : visite de la station d'épuration de Boissettes et animations de 10 h 00 à 17 h 00.

Horaires d'été pour le Mélibus.

Vie du Village



8 mai 1945... 8 mai 2012

Une quarantaine de Boissettais et Boissetaises ont célébré la cérémonie du 8 mai 1945 marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Après la cérémonie, le Maire, Monsieur Jean Pierre Legrand, a remis deux Médailles d'honneur du Travail; l'une à Madame Sarah Valente pour 20 ans de carrière, l'autre à Madame Michèle Genod pour 40 ans de carrière. Félicitations!



SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 16 MARS ET 13 AVRIL 2012

Les comptes rendus intégraux peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage de la Mairie en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes.

Conseil Municipal du 16 mars 2012

COMMUNE: COMPTE DE GESTION 2011 – CA 2011 – AFFECTATION DU RÉSULTAT

Compte de gestion – Compte Administratif: Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion dressé par Monsieur FLEURY Trésorier Principal de Melun, comptable de la Commune. Le Conseil Municipal a voté conformément aux informations fournies par la Trésorerie Principale, le compte de gestion et le compte administratif de la Commune présentant un excédent global de clôture de 295 587,00 € hors restes à réaliser.

Affectation du résultat: Monsieur SEGURA rappelle que la section d'investissement présentant un solde d'exécution positif, il n'y a aucune obligation réglementaire d'affectation du résultat. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le report des soldes de clôture de la section d'investissement et de fonctionnement.

VOTE DES TAUX DE TAXE

Le Conseil Municipal a voté à la majorité le principe d'une augmentation des taux de taxes. Ont voté contre, Madame ADT-GUILBERT et Messieurs ALLOUCHE et PRADO.

Le principe de l'augmentation étant acquis, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le taux de l'augmentation. Le Maire a proposé deux options: - une augmentation des taux de taxe calquée sur le taux de l'inflation, le budget communal étant directement impacté. Ont voté pour Madame DECHELLE, Messieurs FOURNIER et SEGURA.

- une augmentation inférieure afin de ne pas trop augmenter les impôts locaux, soit 1 %. Ont voté pour: Mademoiselle CHAILLOT, Messieurs ANGLADE, BARRAULT, LEGRAND et PIERRAIN.

CRÉATION DE 2 POSTES

Le Maire propose au Conseil Municipal la création de 2 postes en filière technique:

- un poste à durée déterminée de 26 heures par semaine pendant 6 mois en contrat aidé pour travailler avec Monsieur HEBERT dans son activité d'entretien du village,
- un poste permanent de 5 heures par semaine pour l'entretien des bâtiments communaux.

MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE – FILIÈRE TECHNIQUE

Chaque agent est nommé dans une des cinq filières de la Fonction Publique Territoriale. La rémunération des agents est composée d'un traitement indiciaire et d'un régime indemnitaire (lié aux fonctions exercées par les agents). Ce dernier est mis en place par l'autorité territoriale et par filière. Le régime indemnitaire en place, ne concerne actuellement que les filières Police et Administrative. Le poste permanent nouvellement créé, relevant de la filière technique, il convient de compléter le régime indemnitaire applicable. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'instauration des primes de cette filière.

MISE EN PLACE DE LA PRIME SPÉCIALE D'INSTALLATION

Le Conseil Municipal a voté l'instauration de la prime spéciale d'installation selon les modalités du décret 90-938 du 17 octobre 1990. Cette prime est versée sous conditions à la titularisation des agents.

BP 2012 – COMMUNE

Monsieur SEGURA expose l'équilibre du projet de budget primitif de la commune pour un montant de 420714,88 € en section de fonctionnement et de 481653,90 € en section d'investissement. Le Conseil Municipal a voté ce budget à l'unanimité.

BUDGET DE L'EAU: COMPTE DE GESTION 2011 – CA 2011 – AFFECTATION DU RÉSULTAT

Compte de gestion – Compte Administratif: Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion dressé par Monsieur FLEURY Trésorier Principal de Melun, comptable de la Commune. Le Conseil Municipal a voté conformément aux informations fournies par la Trésorerie Principale, le compte de gestion et le compte administratif de la Commune présentant un excédent global de clôture de 22 449,26 € hors restes à réaliser.

Affectation du résultat: Monsieur SEGURA rappelle que la section d'investissement présentant un solde d'exécution positif, il n'y a aucune obligation réglementaire d'affectation du résultat. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le report des soldes de clôture de la section d'investissement et de fonctionnement.

VOTE DU TAUX DE LA SURTAXE

La commune doit se mettre en conformité avec les normes imposées par la Loi et remplacer les branchements plomb d'adduction d'eau des habitants de la commune. Monsieur SEGURA expose que ces travaux seront financés d'une part par l'autofinancement généré par la surtaxe, et d'autre part par le recours à l'emprunt. Pour ce faire, une augmentation du taux de la surtaxe de l'eau a été votée par le Conseil Municipal à l'unanimité, elle sera dorénavant de 0,30.

AUTORISATION DONNÉ AU MAIRE POUR SIGNER LE CONTRAT DE PRÊT À TAUX ZÉRO – FINANCEMENT DU REMPLACEMENT DES BRANCHEMENTS PLOMB

Monsieur ANGLADE rappelle que 33 branchements doivent être remplacés. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat de prêt à taux zéro avec Eau Seine Normandie pour financer en partie les remplacements des branchements plomb. Ce prêt est plafonné à 50 % HT de la dépense. L'excédent de clôture du budget de l'eau étant insuffisant pour financer le reste de la dépense, il conviendra de solliciter un emprunt complémentaire.

BUDGET DE L'EAU 2012

Monsieur SEGURA expose l'équilibre du projet de budget primitif du service de l'eau pour un montant de 26246,23 € en section de fonctionnement et de 43335,60 € en section d'investissement. Le Conseil Municipal a voté ce budget à l'unanimité.

APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Madame ADT GUILBERT présente le document obligatoire (Plan Communal de Sauvegarde + DICRIM) réalisé pour tous les habitants du village. Le Conseil Municipal félicite Madame ADT GUILBERT pour la qualité de son travail et vote ce Plan à l'unanimité.

MAJORATION DE 30 % DES DROITS À CONSTRUIRE

Dans l'attente de la publication de l'intégralité des Décrets d'application et de la communication de documents complémentaires

de la Direction Départementale des Territoires, le Conseil Municipal étudiera l'impact éventuel de cette majoration sur le territoire de Boissettes.

TRAVAUX RUE PAUL-GILLON – CIRCULATION SMITOM

Suite aux difficultés de circulation des camions du SMITOM, un courrier sera adressé aux riverains de la rue Paul-Gillon les obligeant à permettre le passage des véhicules de ramassages des ordures sinon celui-ci ne se fera plus.

La compagnie de théâtre Madyscène (qui a fait de la salle de l'École, un de ses lieux de répétition) avait programmé à Boissettes, 3 représentations au cours du mois de mai sur le thème du cinéma. Face à ce succès, pas moins de 200 personnes se sont déplacées, d'autres représentations pourraient voir le jour!

Boissettes dotée du haut débit d'ici à l'automne 2013.

Dans quelques semaines, la Communauté d'Agglomération, qui sera compétente en terme de développement numérique du territoire, signera une convention avec France Telecom fixant les conditions de déploiement du haut débit sur l'agglomération d'ici 2019. Un développement prévu en deux étapes.

L'installation d'armoires de montée en débit dans des zones aujourd'hui mal desservies par l'ADSL permettra aux usagers d'accéder à un niveau proche de 10 Mgbts et, par conséquent, au triple play, à savoir téléphonie, internet et télévision. En accord avec les communes concernées, six armoires seront implantées pour une **mise en service à l'automne 2013**, à **Boissettes**, Boissise-le-Roi (dans le hameau d'Orgenoy), La Rochette et Seine-Port. Parallèlement, France Telecom déploiera un **réseau de fibre optique**, sur d'autres communes de l'agglomération, réseau qui s'étendra petit à petit jusqu'à couvrir la totalité du territoire, en 2019, selon les engagements de France Telecom.

Certains habitants de la commune nous ont fait part de démarchages téléphoniques par des interlocuteurs se présentant comme personnel de la Mairie ou élus, notamment au titre du CCAS. Nous vous invitons à la plus grande vigilance, la Mairie ne cautionne en aucun cas ce genre de pratique abusive. En cas de doute, vous pouvez contacter notre secrétaire de Maire, Madame Godano au 01 64 37 83 05

QUESTIONS DIVERSES

La CAMVS va réaliser des travaux au niveau des arrêts de bus pour les mettre aux normes des personnes à mobilité réduite.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur SEGURA a été désigné membre titulaire du comité SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) au Syndicat Mixte d'Études et de Programmation (SMEP) et Monsieur PIERRAIN membre suppléant.

Une des entrées de notre village, située rue Brouard, va s'embellir. Les talus sont actuellement en cours d'aménagement afin de créer un espace végétalisé de fleurs et d'arbustes.

Concert des Gospel's French Voices

Les Gospel's French Voices, forment depuis dix-sept ans un groupe d'une cinquantaine de choristes amateurs dirigée par Xavier Beraud, chef de cœur, accompagnés de trois musiciens (piano, basse, batterie).

Laissez-vous entraîner dans un voyage musical unique au travers de leur répertoire de gospels et negro-spirituals **samedi 30 juin à 20h30** en l'église de Boissettes, un spectacle haut en couleurs! Entrée libre.

Un concert digne des plus grandes salles...

Vendredi 8 juin en l'église de Boissettes, la Camerata de Melun Val de Seine a offert à un public attentif un concert d'une très haute tenue.

En ouverture le quatuor Benhaïm a interprété le quatuor à cordes « Lever de Soleil » de Joseph Haydn.

Puis, sous la direction de Jean Michel Despin les 20 musiciens de la Camerata ont exécuté avec brio et humour deux concerti grossi, l'un à la manière de Haendel, l'autre à la manière de Vivaldi composés par Peter Brener à partir des thèmes musicaux de chansons des Beatles.

En final le magistral Stabat Mater de Pergolèse interprété avec talent par Catherine Napoli -soprano- et Brigitte Vinson -mezzo soprano- a ému et enchanté l'assistance.

Notez dès à présent que le prochain concert de l'orchestre Melun Val de Seine aura lieu à Boissettes le 1^{er} décembre.

Vie associative

L'ASSOCIATION BOISSETTES SPORTS ET LOISIRS vous propose pour ce dernier semestre de l'année, de nombreuses activités et animations:

- Notez dès à présent, **dimanche 9 septembre 2012** deuxième édition des « repas de quartier », en lieu et place au déjeuner champêtre traditionnellement prévu sur le parcours de santé le **3^e dimanche de septembre** (l'occasion de profiter des « Journées du Patrimoine » les 15 et 16 septembre)

Nous partagerons les plats salés et sucrés apportés par les participants. L'ABSL offrira l'apéritif à tous ainsi que les animations proposées durant cette journée qui sera conviviale et joyeuse!

- Les Uzelles: (inscriptions au repas auprès de Jeannine Quentin)
- Pour le centre village 2 points de rendez-vous au choix: la cour de l'école (inscriptions auprès de Floriane Lesieur) ou la rue des Roches, (inscriptions auprès de Serge Cattelan)

Un bulletin d'inscription sera remis dans vos boîtes aux lettres par

l'ABSL, début des inscriptions fin août, début septembre.

- Dimanche 23 septembre 2012

Inauguration des deux nouveaux terrains de pétanque, réalisés avec bonne humeur par les nombreux bénévoles de l'ABSL, que nous remercions! Un vrai travail de professionnels pour le plus grand bonheur des boulistes amateurs!

Concours ouvert à tous à partir de 14 heures (les inscriptions se feront préalablement), remise des prix puis apéritif offert à tous les participants!



SEINE-SAINE a obtenu du directeur de Cabinet du Préfet l'organisation d'une réunion de concertation ; elle s'est tenue le 2 mai avec la participation des responsables de la Police nationale, du Chef de subdivision de Melun des Voies Navigables de France (VNF), de la Direction du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC), de la Direction des Services du Cabinet et de la Sécurité de la Préfecture de Seine-et-Marne.

Les responsables de **SEINE-SAINE** ont rencontré une totale compréhension de leurs revendications et une adhésion de principe aux solutions qu'ils proposent.

VERS LA FIN DES NUISANCES ?

En conclusion de cette réunion, trois principales décisions :

- **une répression maintenue voire accentuée :**

Le Commissaire principal demande expressément aux riverains d'appeler le **17 dès l'arrivée** des VNM et de signaler le plus

précisément possible le lieu de mise à l'eau, l'emplacement du véhicule automobile et si possible sa marque et son immatriculation.

- **une action du Service de Navigation de la Seine (SNS-VNF)** auprès des Maires, **en vue de l'aménagement des berges et de la pose des panneaux d'information adéquats.**

- **la reconnaissance** par la Direction départementale de la Sécurité publique et le Service de Navigation de la Seine (SNS) **de la nécessité d'interdire la circulation des jet-skis sur la Seine.** Un projet d'arrêté d'interdiction sera présenté par le SNS à la signature du préfet.

UN JET-SKI? COMPOSEZ LE 17!

Une nouvelle réunion est prévue à l'automne. D'ici-là il est **nécessaire que tout riverain concerné appelle le 17** en cas de nuisance, en s'appuyant sur les recommandations du Commissaire principal de la Police nationale.

Melun Val de Seine



SAMEDI 23 JUIN :

Journée du développement durable.

Melun Val de Seine s'engage et lance l'élaboration de son **Plan Climat Énergie Territorial**. À cette occasion, elle vous invite à sa **1^{re} journée du développement durable le samedi 23 juin 2012.**

Venez visiter la Station d'épuration de Boissettes ouverte au public de 10h00 à 17h00.

- ❖ **Découvrez le processus de traitement des eaux usées et polluées.**
- ❖ **Familiarisez-vous avec les actions de biodiversité mises en place sur le site.**
- ❖ **Vous pouvez consulter le programme complet de cette journée sur www.melunvaldeseine.fr**

Horaires d'été du Mélibus.

Pour répondre à une baisse significative de la fréquentation des transports en commun durant la période estivale, Melibus passe en horaires d'été, du 9 juillet au 25 août inclus. Du 27 août au 1^{er} septembre inclus, période de reprise de l'activité pour bon nombre d'entre-vous, le réseau adopte les horaires des petites vacances scolaires, autrement dit les horaires d'hiver, les courses scolaires en moins. Les horaires d'hiver sans restriction reprendront dès le 2 septembre. Les fiches horaires d'été sont téléchargeables sur le site de l'agglomération : www.melunvaldeseine.fr/melibus.

Les kiosques d'information et de vente de billets de la gare et du mail Gaillardon adaptent également leurs horaires d'ouverture durant l'été. Pour plus de détails, rendez-vous sur :

www.melunvaldeseine.fr/kiosques ou contacter le service Transports au 01 64 79 25 75

À noter sur vos agendas :

Vendredi 29 juin à 20h00 : Conseil municipal

Dimanche 9 septembre : repas de « quartiers »

Dimanche 23 septembre : inauguration des terrains de pétanque

Vendredi 14 septembre à 20h00 : Conseil municipal

Vendredi 16 novembre à 20h00 : Conseil municipal

Vendredi 14 décembre à 20h00 : Conseil municipal

Horaires d'ouverture au public de la Mairie :

Lundi : 15 h 00 - 18 h 30

Mardi : fermée

Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00

Jeudi : 9 h 00 - 12 h 00

Vendredi : 15 h 00 - 19 h 00

le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00.

En dehors de ces horaires, merci de laisser votre message en nous indiquant l'objet de votre appel ainsi que vos coordonnées téléphoniques afin que nous puissions vous contacter dans les meilleurs délais.